



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 20 mars 2013 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présentes :

Lyse Girard de la ville de Beloeil ;
Jean-Luc Halde et Rémi H.-Lair de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;
André Robert de la municipalité de McMasterville ;
Normand Grenier et Richard Ruest de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, délégué et maire de la municipalité de McMasterville.

Est absent, absente :
Normand Angers et Louise Allie

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin et Charles-Éric Noël d'Aquatech
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 janvier 2013
3. Dépôt des états financiers 2012 – rapport du vérificateur
4. États des résultats financiers au 31 décembre 2012
5. Transferts budgétaires (fin 2012)
6. Appropriation du surplus 2012
7. Résultats campagne mesures de débit (hiver 2013)
8. Projet de biométhanisation
9. Liste des déboursés # 13-02
10. États des résultats janvier et février 2013
11. États des résultats techniques (fin 2012 et janvier 2013)
12. Rapport annuel 2012 – Bilan d'exploitation d'Aquatech
13. Rapport d'activités
14. Octroi contrat analyses de laboratoire
15. Règlement sur les effluents d'eaux usées
16. Correspondance
17. Autres sujets : a), b), c)
18. Levée de l'assemblée

Rés.
13-06

Il est
proposé par madame Lyse Girard
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 mars 2013 soit approuvé tel que soumis en ajoutant au point 17a) Projet cinématographique Hélix.

Adoptée.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

No de résolution
ou annotation

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2013

**Rés.
13-07**

Il est
proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par madame Lyse Girard

ET RÉSOLU unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 janvier 2013 soit adopté
tel que soumis.

Adoptée.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Considérant le dépôt du rapport du vérificateur Monsieur Benoit Dubord c.a.;

**Rés.
13-08**

Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Rémi H.-Lair

ET RÉSOLU unanimement

que les états financiers pour l'exercice 2012, tels que préparés par le
secrétaire-trésorier et vérifiés par M. Benoit Dubord c.a., lesquels états
financiers indiquent un surplus accumulé de 704 424 \$ dont un surplus de
fonctionnement de l'exercice de 270 346 \$, soient et sont dûment approuvés
par le Conseil d'administration.

Adoptée.

ÉTATS DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le Conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé
par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012
où les dépenses sont au montant de 2 303 902 \$, les revenus au montant de
2 574 248 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 270 346 \$.

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (FIN 2012)

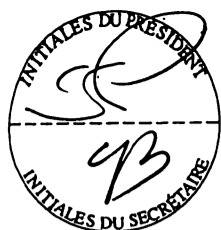
Considérant le rapport déposé par l'administrateur concernant les transferts
budgétaires nécessaires pour la fin de l'exercice financier 2012.

**Ré.
13-09**

Il est
proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par monsieur André Robert

ET RÉSOLU unanimement

que le Conseil d'administration approuve les transferts budgétaires suivants :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (FIN 2012) SUITE

Poste budgétaire	Description	Montant		Solde budgétaire
		à ajouter	à diminuer	
41105	Avis légaux	3 300		4 300
41110	Avis public		1 300	700
41111	Rémunération délégués	1 100		7 800
41115	Frais gestion	600		71 300
41125	Honoraire vérification	100		4 600
41130	Serv. Prof. et administratif		3 800	26 200
41211	Déchets (benne disposition)	2 100		12 900
41213	Disposition des boues		14 400	398 600
41233	Coagulant (Alun)	27 800		283 800
41235	Aide coagulant (polymères)		7 500	10 700
41237	Polymère déshydratation	3 400		43 400
41240	Abat-mousse		5 000	35 000
41243	Pièces de rechange		25 800	49 200
41247	Pièces système U.V.	4 400		54 400
41249	Entretien bâtiment	800		8 800
41251	Électricité	12 300		154 300
41253	Télémetrie	1 600		9 400
41263	Équipement (amélioration)	300		6 300
41320	Réparation et renouvel. equip.		14 200	24 800
41322	Réparation élect. et contrôle	9 000		124 700
41325	Pièces et renouvel. equip.	3 600		49 600
41350	Énergie	1 600		297 600
		72 000	72 000	

Adoptée.

CRÉATION D'UN FOND DE ROULEMENT

Considérant le surplus accumulé de 704 724 \$;

Considérant que de ce montant, 434 378 \$ soit affecté à la réserve financière ;

Considérant le surplus de fonctionnement de l'exercice financier au montant de 270 346 \$;

Considérant que le règlement no 04-01, concernant la réserve financière de la Régie, limite la dite réserve à un montant maximum de 500 000 \$;

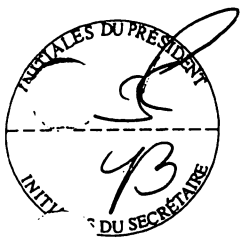
Considérant qu'il ne sera pas possible de verser le surplus de fonctionnement au montant de 270 346 \$ en ajout à la dite réserve financière qui est au montant de 434 378 \$ et dont la limite maximum est de 500 000 \$;

Rés.
13-10 Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

qu'il soit créé un fond de roulement selon les modalités prescrites par la loi des cités et villes et que les montants accumulés dans la réserve financière au montant de 434 378 \$ soient transférés dans le nouveau fond de roulement.

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

APPROPRIATION DU SURPLUS 2012

Considérant le surplus accumulé de 704 724 ;

Considérant que de ce montant 434 378 \$ soit affecté au fond de roulement ;

Considérant le surplus de fonctionnement de l'exercice financier au montant de 270 346 \$;

Rés.
13-11 Il est
proposé par madame Lyse Girard
appuyé par monsieur André Robert

ET RÉSOLU unanimement

qu'un montant de 204 546 \$ soit affecté au fond de roulement dont le montant accumulé sera de 638 924 \$;

Qu'un montant de 65 800 \$ soit affecté aux activités de fonctionnement suivantes :

Honoraires avis légaux (41105) :	8 000
Réparation mécanique (41215) :	15 800
Réparation électrique et contrôle (41216) :	3 700
Pièces de rechange (41243) :	22 900
Carburant diesel – gaz naturel (41245) :	4 600
Bâtiment amélioration (41261) :	<u>10 800</u>
	65 800

Adoptée.

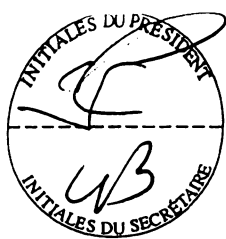
CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (HIVER 2013)

Le Conseil d'administration prend acte du rapport de l'administrateur concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée entre le 23 et le 27 janvier 2013. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

	<u>Débit mesuré (m.cu./jr)</u>	<u>Répartition (%)</u>
McMasterville	1 828	6,6
Beloeil	10 002	36,3
Otterburn Park	3 667	13,3
Mont-Saint-Hilaire	<u>12 082</u>	<u>43,8</u>
	27 579	100,0

PROJET DE BIOMÉTHANISATION

Le Conseil d'administration prend acte du rapport déposé par l'administrateur et demeure dans l'attente d'un prix de soumission révisé par l'entreprise retenue avant de prendre sa décision d'octroyer ou non le dit contrat.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS 13-02

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du certificat de disponibilité de fonds pour la liste des déboursés #13-02,

Il est

Rés. 13-12 proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par monsieur Normand Grenier

ET RÉSOLU unanimement

que le registre des déboursés #13-02 au montant de 364 735,69 \$ pour les chèques n° 6939 à 7006 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-Québec et Bell Canada, ainsi que les chèques n° 6 à 9 inclusivement du compte immobilisation pour le projet de biométhanisation, au montant de 14 993,97 \$, soit et est approuvé par le Conseil d'administration.

Adoptée.

ÉTATS DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le Conseil d'administration prend acte du dépôt par le secrétaire-trésorier de l'état des résultats financiers des mois de janvier et février 2013.

ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le Conseil d'administration prend acte des tableaux des résultats techniques pour celui de l'ensemble de l'année 2012 ainsi que celui de janvier 2013.

RAPPORT ANNUEL 2012 – BILAN D'EXPLOITATION

Le Conseil d'administration prend acte du rapport annuel d'exploitation 2012, format papier ainsi que du rapport informatisé, préparé et déposé par la firme Aquatech, société de gestion de l'eau et exploitant des équipements d'assainissement de la Régie. Une copie de ce rapport annuel informatisé sera remise à chaque représentant technique des villes membre de la Régie. Les membres du Conseil d'administration ont discuté du contenu du dit rapport du bilan annuel avec les représentants de l'exploitant Aquatech.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par l'administrateur concernant les principales activités réalisées à la gestion et à l'exploitation durant la période du 14 janvier au 11 mars 2013.

OCTROI CONTRAT ANALYSES DE LABORATOIRE

Considérant le dépôt du rapport de l'administrateur pour l'octroi du contrat concernant les analyses de contrôle en laboratoire ;

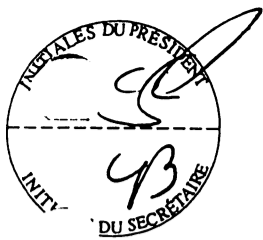
Il est

Rés. 13-13 proposé par monsieur Normand Grenier
appuyé par madame Lyse Girard

ET RÉSOLU unanimement

que le Conseil d'administration octroie le contrat n° 2013-laboratoire-01 à l'entreprise *Laboratoire d'analyses S.M.* suivant l'option de 3 ans pour la somme totale de 16 696,40 \$ plus les taxes.

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

RÈGLEMENT SUR LES EFFLUENTS DES EAUX USÉES

Considérant la publication du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées par Environnement Canada dans la Gazette officielle du 18 juillet 2012 ;

Considérant que ce règlement s'applique entre autre au système de traitement d'eaux usées de notre Régie soit un système d'assainissement en continu dont la capacité est supérieure à 17,500m³/j et plus petit que 50,000m³/j ;

Considérant que l'application du dit règlement est effective depuis le 1^{er} janvier 2013 ;

Considérant que le gouvernement provincial, par l'entremise de son Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs, n'a pas avisé les villes et régies des responsabilités et obligations qu'elles devront s'engager à respecter et ce depuis le 1^{er} janvier 2013;

Rés.
13-14

Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

que le Conseil d'administration autorise :

- L'exploitant Aquatech à faire le suivi des analyses demandé par la réglementation du fédéral dont le coût est estimé à environ 1 600 \$ annuellement ;
- L'exploitant Aquatech à produire le rapport d'identification des surverses des égouts.

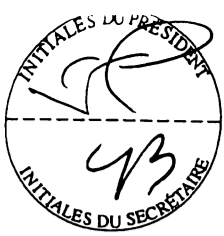
Que le Conseil d'administration, compte tenu des implications financières rattachées à la dite réglementation concernant l'identification et l'installation des équipements de mesure de débits, n'autorise pas l'exploitant Aquatech à donner suite aux autres obligations de l'application de la réglementation ;

Que la Régie demande aux municipalités membres de procéder, suivant l'échéancier déterminé, à la production des rapports d'identification de la ou des surverses situées sur les équipements dont ils sont propriétaires.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- 29 janvier 2013 Correspondance de la Régie à M. A. Bernier du MDDEFP concernant la signature de la convention financière.
- 29 janvier 2013 Correspondance de la Régie à M. P.J. Poulin du MDDEFP lui transmettant la résolution n° 13-04 adoptée par la Régie.
- 30 janvier 2013 Correspondance de la MMQ nous transmettant un chèque de 3 868 \$ comme ristourne de notre participation à la ristourne globale de 2 000 000 \$ aux membres de la MMQ.
- 7 février 2013 Compte-rendu d'une réunion ayant eu lieu à la Régie avec MM. Breton et Perreault du Groupe CIMA et M. Laliberté, ing. de la municipalité de McMasterville concernant la réfection d'infrastructures municipales.
- 15 février 2013 Correspondance de la Ville de Mont-Saint-Hilaire concernant les actions à prendre suite à l'inspection des émissaires.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 mars 2013

CORRESPONDANCE (SUITE)

- 19 février 2013 Correspondance de M. Daniel Desnoyers, directeur général de la Ville d'Otterburn Park, informant la Régie d'un mandat accordé à M. André Cholette, ing. lequel a rencontré M. B. Aubertin et G. Bégin au bureau de la Régie le 26 février dernier.
- 13 mars 2013 Correspondance de la Régie adressée à M. Martin Bérubé de la firme Roche les informant que la Régie acceptait les résultats de la caractérisation des eaux usées de l'entreprise Aptalis Pharma et qu'à cet effet il n'y avait pas lieu de faire une dérogation à la réglementation.

PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE HELIX

Le Conseil d'administration prend acte du dépôt de la demande du promoteur Muse Entertainment et autorise ce dernier à effectuer un repérage photographique préliminaire de nos installations à l'usine.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

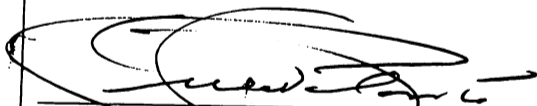
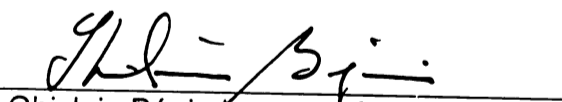
Rés.
13-15

Il est
proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par monsieur André Robert

ET RÉSOLU unanimement

que cette assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie soit
levée à 20h30.

Adoptée.


Gilles Plante, président
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier